

Paris, le jeudi 1^{er} octobre 2026

Alain Rochon nommé président d'honneur d'APF France handicap

Le conseil d'administration de l'association a voté la nomination d'Alain Rochon président d'honneur d'APF France handicap. Cette distinction salue trente ans d'engagement pour les droits des personnes en situation de handicap, notamment son action pour obtenir la loi du 11 février 2005 et les combats qu'il a portés à la présidence de l'association, de 2013 à 2020.

30 ans de combats et d'action

Adhérent depuis 1998, Alain Rochon rejoint le Conseil d'administration d'APF France handicap en 2002. Il en devient vice-président en 2005, puis président de 2013 à 2020. Profondément attaché aux valeurs républicaines, au respect des droits et des libertés, Alain Rochon a tout au long de son engagement défendu le dialogue et le « faire et le vivre ensemble ».

Au fil de son investissement associatif, il a contribué à renforcer la place et l'influence de l'association auprès des pouvoirs publics et de ses nombreux partenaires, portant avec force sa voix dans les débats et les combats en faveur des droits des personnes.

Un militant attaché à la défense des droits des personnes en situation de handicap

Alain Rochon s'est fortement impliqué dans les travaux ayant conduit à la loi du 11 février 2005, dont il a été rapporteur du Groupe « Institutions » lors de l'élaboration de cette loi.

Il a aussi exercé différentes responsabilités au sein du Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH) et représenté APF France handicap au sein de plusieurs collectifs et instances, parmi lesquels le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP), le Collectif Handicaps et l'Uniopss.

Une reconnaissance au-delà du mouvement associatif

En 2017, Alain Rochon a été fait Chevalier dans l'Ordre national de la Légion d'honneur. Il avait alors tenu à partager cette distinction avec APF France handicap.

En 2018, alors président d'APF France handicap, il rejoint le Conseil d'administration du Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 en qualité de personnalité qualifiée. Il siège aujourd'hui à ce même titre au sein du comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver des Alpes françaises 2030.

Contact presse :

media@apf-francehandicap.org

[06 89 74 97 37](tel:0689749737)

APF France handicap est une association de personnes en situation de handicap, qui réunit celles-ci, leurs familles et des personnes valides solidaires. Depuis 90 ans, elle est engagée dans la défense des droits des personnes handicapées et de leurs familles, se bat contre les discriminations et les préjugés dont elles sont victimes. Elle accompagne 35 000 personnes au quotidien dans tous les domaines de la vie (accessibilité, éducation, emploi, santé...), partout en France.